

Le comité syndical régulièrement convoqué s'est réuni à la Mairie de Mimizan sous la présidence de Madame Hélène LARREZET.

Nombre de délégués en exercice : 26

Nombre de délégués titulaires présents : 9

Nombre de délégués représentés : 0

Nombre de délégués suppléants présents : 6

**Nombre de votants : 14**

**Délégués titulaires ou suppléants présents :**

Madame	Hélène	LARREZET	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Bernard	COMET	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Michaël	CHAUVIN	Communauté de communes des Grands Lacs
Madame	Laure	NAYACH	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	François	GIL	Communauté de communes des Grands Lacs
Madame	Amandine	LAMARQUE-LOUIS	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Dominique	LARTIGAU	Communauté de communes Cote Landes Nature
Monsieur	Joseph	DESBIEYS	Communauté de communes Cote Landes Nature
Monsieur	Albert	TONNEAU	Communauté de communes Cote Landes Nature
Madame	Marie-Josée	CAUSSEQUE	Communauté de communes Cote Landes Nature
Monsieur	Christian	VIGNES	Communauté de communes Cote Landes Nature
Monsieur	Jean	SLOTOWSKI	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Jean-Marc	BILLAC	Communauté de communes de Mimizan
Madame	Michelle	LARTIGAU	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Jean-Richard	SAINT-JOURS	Communauté de communes de Mimizan

**Etaient excusés :**

Monsieur	Patrick	DORVILLE	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Alain	DUDON	Communauté de communes des Grands Lacs
Madame	Françoise	DOUSTE	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Denis	PAUILLAC	Communauté de communes des Grands Lacs
Madame	Delphine	BERTIN	Communauté de communes des Grands Lacs
Madame	Marie-Hélène	BOUSQUET	Communauté de communes des Grands Lacs
Madame	Laëtitia	CANTAU	Communauté de communes des Grands Lacs
Madame	Raphaëlle	MIREMONT	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Alain	DELOUZE	Communauté de communes des Grands Lacs
Madame	Virginie	PELTIER	Communauté de communes des Grands Lacs

Madame	Marie-Christine	BLEVEC	Communauté de communes des Grands Lacs
Madame	Valérie	DARDERES- GORRY	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Vincent	CASTAGNEDE	Communauté de communes des Grands Lacs
Madame	Marie-Françoise	NADAU	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Marc	DUCOM	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Gilbert	BROUSTE	Communauté de communes des Grands Lacs
Monsieur	Gilles	DUCOUT	Communauté de communes Cote Landes Nature
Monsieur	Yves	SAINT-MARTIN	Communauté de communes Cote Landes Nature
Madame	Françoise	LESBATS	Communauté de communes Cote Landes Nature
Monsieur	Gérard	NAPIAS	Communauté de communes Cote Landes Nature
Monsieur	Jean-Paul	DEZES	Communauté de communes Cote Landes Nature
Monsieur	Robert	CAMGUILHEM	Communauté de communes Cote Landes Nature
Monsieur	Pierre	LAPEYRE	Communauté de communes Cote Landes Nature
Monsieur	Bertrand	PUYO	Communauté de communes Cote Landes Nature
Monsieur	Philippe	MOUHEL	Communauté de communes Cote Landes Nature
Madame	Marie-Françoise	DELEST	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Guy	PONS	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Jean	GOURDON	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Alain	COUSQUER	Communauté de communes de Mimizan
Madame	Elisabeth	ETCHEVERRIA	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Arnaud	BOURDENX	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Christian	PLANTIER	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Alain	RINGEVAL	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Alain	GUILLEMIN	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Didier	TROUVE	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Jean-Bernard	LESCARRET	Communauté de communes de Mimizan
Monsieur	Daniel	CORBEAU	Communauté de communes de Mimizan

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical du PETR Pays Landes Nature Côte d'Argent peut valablement délibérer.

## Rappel de l'ordre du jour

### PERSPECTIVE 2018

- LEADER
  - dont demande de subvention 2018
- NOMAD
  - dont demande de subvention 2018
  - dont recrutement des agents d'accueils
- OCM
- CONTRATS DE RURALITE
- AUTOSTOP PARTAGE

### ORIENTATION BUDGETAIRE

1. Retour sur l'année 2017
2. Proposition de calendrier pour le budget du Pays 2018
3. Proposition pour 2018

### QUESTIONS DIVERSES

## PERSPECTIVE 2018

### 1. NOMAD

- **Programme d'action 2018**
  - *Forum de l'emploi saisonniers*
  - *Internat de Parentis en Born*
  - *Lancement des permanences de saison*
- **Recrutement des chargé(e)s d'accueils pour la permanence NOMAD'**

Comme les autres années, il convient de créer deux emplois saisonniers en raison de l'activité liée à NOMAD'. En effet, la période d'activité des Lieux d'Accueil des Saisonniers de Léon, Mimizan et Biscarrosse s'étalera du 1er mai au 31 août 2018.

Deux contrats sont proposés de 5 mois à temps plein pour les missions suivantes comme en 2017 en raison de la charge de travail de la chargée de mission NOMAD' et pour former les chargés d'accueil en amont, ce qui n'était pas possible les autres années. Enfin, la mission d'hébergement de l'internat qui a évolué cette année pourra être délégué pour sa partie administrative (dossier de location).

#### Le comité syndical décide à l'unanimité :

- *De créer deux postes d'adjoints administratifs non-titulaire à 35h du 2 avril au 31 août 2018*
- *D'autoriser en conséquence Madame la présidente à signer les contrats de recrutement ainsi que les avenants éventuels*
- *Que la rémunération des agents se fera aux grades définis ci-dessus, à l'indice majoré 325 soit environ 1360 € net.*
- *Que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales des agents non titulaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.*

- **Demande de subvention Animation 2018**

Le programme 2017 représentait une dépense globale de 87 000 €. Sur la base de ces dépenses, nous avons estimé pour l'exercice 2018 un budget de 85 300 €. Le Pays fera des demandes de subventions auprès du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine (30 % des dépenses éligibles) et de l'Etat au titre du FNADT (5% des dépenses éligibles).

#### Le comité syndical décide à l'unanimité :

- *De valider le programme d'actions 2018*
- *D'autoriser la Présidente à engager la responsabilité du PETR Pays Landes Nature Côte d'Argent pour la conduite de l'opération*
- *D'inscrire au Budget Primitif 2018 les crédits correspondants à la réalisation de l'opération.*
- *D'autoriser la présidente à solliciter les financeurs, Etat, Conseil Régional, sur la base du plan de financement suivant :*

DEPENSES		RECETTES		
Intitulé	Région – 30%	Financeurs	Montant	Taux
Ingénierie (1 ETP + chargés d'accueils)	67 000,00 €	Région Nouvelle Aquitaine	25 590,00 €	30,00%
Actions - fonctionnement	18 300,00 €	Etat (FNADT)	4 265,00 €	5,00%
		Autofinancement	55 445,00 €	65,00%
<b>TOTAL DEPENSES ELIGIBLES</b>	<b>85 300,00 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>85 300,00 €</b>	<b>100%</b>

## 2. LEADER

- *Départ d'Emeline LAMBERET et arrivée prochaine de Camille FERNANDES*
- *Retour sur les aspects techniques et financiers*
- **Programme d'action 2018**
  - Suivi des dossiers en cours
  - Validation des avenants
  - Activation de la fiche valorisation des déchets
  - Réflexion autour de la fiche transition énergétique
  - Réflexion autour des fiches coopération / Patrimoine / Circuits Courts / Coopération
- ***Demande de subvention Animation 2018***

Le programme 2017 représentait une dépense globale de 73 645 €. Sur la base de ces dépenses, nous avons estimé pour l'exercice 2018 un budget de 69 556.36 €. Le Pays fera des demandes de subventions auprès du Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine (plafond de 10 000€) et du LEADER (à hauteur de 65.62% de la dépense éligible pour obtenir au total 80% de subvention). Cela permettrait un autofinancement de 13 911.27 € au lieu de 24 613 €

### le comité syndical décide à l'unanimité :

- *De valider le programme d'actions 2018*
- *D'autoriser la Présidente à engager la responsabilité du PETR Pays Landes Nature Côte d'Argent pour la conduite de l'opération*
- *D'inscrire au Budget Primitif 2018 les crédits correspondants à la réalisation de l'opération.*
- *D'autoriser la présidente à solliciter les financeurs, LEADER, Conseil Régional, sur la base du plan de financement suivant :*

### 3. OCM

- *Bilan et Programme 2018*

DEPENSES		RECETTES		
Intitulé	Montant (TTC)	Financier	Montant (TTC)	%
Ingénierie (1,5 ETP)	57 330,80 €	Région Nouvelle Aquitaine	10 000,00 €	14,38%
Actions - Fonctionnement	12 225,56 €	LEADER	45 645,09 €	65,62%
		Autofinancement	13 911,27 €	20,00%
<b>TOTAL DEPENSES ELIGIBLES</b>	<b>69 556,36 €</b>	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>69 556,36 €</b>	<b>100%</b>

### 4. CONTRAT DE RURALITE

- *Planning 2018*

La dotation de soutien à l'investissement local - DSIL "contrat de ruralité" - sera normalement maintenue selon les informations dispensées jusqu'à présent, notamment dans les dossiers de presse et allocutions de certains membres du gouvernement.

Au-delà du maintien de 1.8 Mds € de crédits d'investissements en faveur des collectivités locales au plan national, aucune projection territorialisée ne peut être faite pour le moment, encore moins à un niveau infra départemental par contrat de ruralité.

S'agissant des projets inscrits dans l'annexe financière 2018, l'objectif est de connaître l'économie générale de la convention financière à la fin du 1er trimestre 2018.

### 5. AUTOSTOP ORGANISE

- *Discussion autour du projet d'autostop organisé*

Madame la Présidente rappelle le fonctionnement global de l'autostop organisé via notamment l'exemple de REZOPOUCE, rappelle également que d'autres initiatives existent mais que REZOPOUCE est un des dispositifs réellement territorialisé et ajouté à cela que d'autres territoires à proximité ont choisis ce dispositif qui le rends encore plus attractif.

Malgré cela et au vu des difficultés financières du Pays et d'autres structures faisant appel aux collectivités pour leur fonctionnement, **il est proposé de ne pas inclure ce projet au budget primitif 2018.**

**Une veille sera toujours réalisée et une nouvelle discussion sera réalisé au second semestre 2018 pour préparer une éventuelle inscription au budget 2019.**

Les membres du comité syndical sont en accord avec cette proposition (pas de vote).

### ORIENTATION BUDGETAIRE

- *Retour sur l'année 2017*

Voir pièce jointe : « Bilan 2017 »

- *Proposition pour 2018*

*Voir pièce jointe : Orientation budgétaire*

- **Proposition de calendrier pour le budget du Pays 2018**
  - Première estimation des cotisations 2018 des communautés de communes
  - Attente de la validation des budgets communautaires et validation du budget du Pays en suivant

FIN DE SEANCE 20H00